

Paris, le 29 juin 2018

LE PRESIDENT

LIBERATION

Monsieur Laurent JOFFRIN
Directeur de la Publication
2 rue du Général Alain de Boissieu

75015 PARIS

Objet : Réponse à Monsieur Laurent Joffrin , sur le Lycée militaire de Saint-Cyr.

Monsieur le Directeur,

Je me permets à nouveau de vous écrire à la suite de l'article que vous venez de publier sur le Lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole, le vendredi 15 juin. En effet, je vous avais déjà écrit après votre premier article au mois de mars dernier, mais vous n'avez pas souhaité me répondre ; j'estime pourtant pouvoir bénéficier de ce « droit de réponse » dans vos colonnes, pour vous faire part d'un point de vue tout autre. C'est pourquoi je me permets à nouveau de vous adresser cette première correspondance, que vous trouverez en pièce jointe à cette lettre.

Votre dernier article appelle de ma part plusieurs observations :

- Tout d'abord, je me permets de vous rappeler qu'il existe un seul monument aux morts officiel dans ce lycée, c'est celui de la vieille école de Saint-Cyr, en partie détruit en 1944 et depuis, il est demeuré en l'état, car les seuls mots qui, par hasard, ont été préservés lors des bombardements sont : « Gloire », « Honneur » et « Saint-Cyr ». D'ailleurs, *La Saint-Cyrienne* que je préside finance actuellement son ravalement et, si vous le souhaitez, vous pourrez participer à son inauguration en novembre prochain. Par ailleurs, vous semblez scandalisé, car de jeunes élèves ont inscrit « Chic à Cyr » sur une stèle ; je dois vous avouer que, pour l'avenir de notre pays, je préfère voir des adolescents crier « *Chic à Cyr* », même s'ils manquent de discernement, que d'autres chanter « *N... ta mère !* » ;

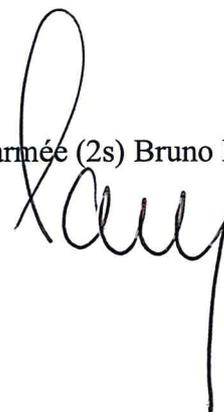
.../...

- de plus, vous profitez de cet article pour lancer une critique à l'institution militaire, « où peu de place est laissée aux femmes »... Ce ne me semble ni judicieux, ni opportun et encore moins délicat, envers la ministre des armées et sa secrétaire d'Etat... Deux femmes qui occupent les deux premières places du ministère ! J'avais veillé à vous faire parvenir le dernier numéro de notre revue « *Le Casoar* », consacré aux femmes dans les armées qui faisait un point sur ce sujet sensible. Par comparaison, à qui viendrait-il à l'idée de chercher à rendre mixte les équipes de football engagées dans le *Mondial* ? De même, laissons aux armées leur liberté de féminiser les unités qui peuvent l'être et de ne pas le faire, notamment dans certaines formations opérationnelles, où une condition physique exceptionnelle est tout juste indispensable, voire vitale ;
- Ensuite, vous citez nominativement un colonel, et vous vous permettez de le condamner au prétexte qu'il fut un « *tradi* »...voici 25 ans environ ! Il fut sous mes ordres quand il était à la tête de son escadron et il faisait partie de ces capitaines que l'on est fier de commander et d'emmener en opérations ! Enfermer ainsi une personne dans un schéma caricatural datant d'une génération ne relève plus du « *politiquement correct* », mais plutôt d'une véritable politique de l'arrière-pensée, où le soupçon vaut accusation et l'accusation vaut condamnation médiatique et publique ;
- Enfin, il est nécessaire de vous rappeler que le concours de Saint-Cyr, comme celui de toutes les grandes écoles, civiles et militaires, est régi par des lois, dont la première est l'égalité de tous devant les examens, que les candidats soient « *tradis* » ou non ! Et pour ceux que vous vous permettez de condamner aisément et définitivement et qui sont tout au plus des excès de jeunesse, il suffit de faire confiance au système d'éducation de Saint-Cyr, à la formation reçue en corps de troupe et au rôle non moins important de leur future épouse et de leurs enfants, pour que ces « *tradis* » deviennent ces officiers, qui font de la France un pays reconnu et respecté pour son armée.

Au bilan, cet article très médiocre ne me semble pas s'inscrire dans la ligne éditoriale de votre journal, à moins que vous n'ayez cédé à une manipulation externe ou encore à une idéologie surannée.

En espérant vous avoir convaincu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Général d'armée (2s) Bruno DARY



Paris, le 26 mars 2018

LE PRESIDENT

LIBERATION
Monsieur Laurent JOFFRIN
Directeur de la publication
2 rue du Général Alain de Boissieu
75015 PARIS

Objet : Réponse à Monsieur Laurent Joffrin sur le Lycée militaire de Saint-Cyr dans
« Libération »

Monsieur le Directeur,

Je me permets de répondre à votre long article sur le lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole, car il paraît bien excessif à de nombreux égards ; en se focalisant sur un cas malheureux, il ne reflète pas la réalité quotidienne des lycées militaires. Même si les faits incriminés sont répréhensibles et qu'il est navrant d'empêcher des jeunes filles d'assumer une vocation naissante en se préparant sereinement au concours d'entrée à Saint-Cyr, je souhaiterais replacer les faits incriminés dans leur contexte et les resituer à leur juste place, en faisant preuve d'un peu plus de discernement que les auteurs de cet article. Et comme vous évoquez, à la fin de votre article, le colloque organisé par la Saint-Cyrienne le 23 mars dernier à la Sorbonne sur les « *Valeurs communes de la société civile et de la communauté militaire* », c'est en ma qualité de « Président de la Saint-Cyrienne » que j'utilise mon droit de réponse et vous fais parvenir cette lettre ; je peux même vous préciser que ce colloque s'est achevé par la Marseillaise entonnée par une classe d'*Espérance banlieues* dans le grand amphithéâtre de la faculté.

Tout d'abord, il est nécessaire de bien préciser que votre article ne concerne pas l'armée de Terre, où la féminisation n'est plus un sujet de controverse. Malgré l'écho qui en a été fait dans d'autres journaux et quelques sous-entendus, il ne concerne pas non plus l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr ; à cet égard, le prochain numéro de notre revue « Le Casoar » traitera justement de la « féminisation dans les armées » et j'aurai le plaisir de vous en faire parvenir un exemplaire. De plus, comme vous le reconnaissez vous-même, il ne concerne pas non plus les autres lycées militaires. Et même au sein de ce lycée, il s'agit d'un nombre très limité de classes préparatoires. C'est donc bien un problème ponctuel et ce Lycée militaire n'est donc pas cette « machine à broyer », dont vous faites état ; il vous suffirait d'ailleurs d'effectuer un sondage auprès des parents. Mais je sais bien que dans le paysage actuel, on voudrait nous faire croire « qu'une exception est la règle ».

.../...

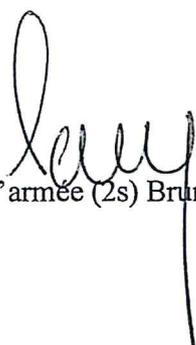
Par un triste hasard du calendrier, le jour même où paraissait votre journal, un ancien élève de cette corniche faisait l'admiration de la France entière ; c'est le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, qui, au nom de son éthique et sans doute de sa foi, vient de faire volontairement le sacrifice de sa vie ! A l'époque, il n'a pas réussi le concours d'entrée à Saint-Cyr, mais n'a pas été dégoûté pour autant de la carrière militaire, puisqu'il a été successivement aspirant et lieutenant, puis a suivi l'EMIA de Coëtquidan, avant de rejoindre les rangs de la Gendarmerie ! Alors, avant de condamner définitivement une institution et d'évoquer sa fermeture, il est plus sage de prendre un peu de recul.

Par ailleurs, vous faites reposer la responsabilité sur la seule hiérarchie militaire. Sans chercher à dédouaner le commandement, il faut savoir qu'aucun des élèves n'est militaire, que certains sont même mineurs ; ils dépendent à la fois de leurs parents, qui restent les premiers éducateurs, de l'Education nationale, en charge de l'instruction dispensée et de la Défense, en charge de la vie courante. L'exercice de l'autorité y est donc complexe, et tout faire porter sur la seule hiérarchie est un peu rapide et surtout facile. Votre démarche s'apparente à celle d'autres médias, qui répètent à l'envi l'état d'«ancien militaire», quand l'un d'eux est impliqué dans une affaire sombre, alors qu'en général il a été exclu des armées depuis longtemps déjà.

Enfin, il faut remettre les faits incriminés à leur juste niveau : ces fautes de comportements, aussi anormales et condamnables soient-elles, méritent certainement des sanctions au sein du lycée, mais pas l'écho que vous leur avez donné. Si des faits avaient été pénalement répréhensibles, les individus auraient été traités comme il se doit en lien avec le Parquet, mais certainement pas être traduits collectivement et sans discernement devant un tribunal médiatique. D'autres affaires relevant du sexisme, mais bien plus graves puisqu'il y est question de viols commis par des personnalités du monde politique, médiatique ou religieux, dont l'une d'elles est d'ailleurs incarcérée actuellement en France, n'ont pas eu, me semble-t-il, un tel écho dans vos colonnes.

Enfin, sans vouloir interférer avec la hiérarchie militaire, je ne pense pas qu'une poignée d'adolescents excessifs et irresponsables, mais pas si diaboliques que vous le laissez entendre quand ils sont pris individuellement, va remettre en cause le fonctionnement des Armées ! Une solution possible, pour éradiquer ce genre de difficulté, pourrait être simplement de veiller à placer dans l'encadrement de ces classes préparatoires, des cadres, venant de formations choisies et possédant une expérience opérationnelle avérée. Tout en les encadrant avec vigilance, ils seraient des exemples vivants pour leurs élèves, les feraient travailler, vivre ensemble et se respecter mutuellement, sans oublier aussi de les faire rêver...

En espérant vous avoir convaincu, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Le Général d'armée (2s) Bruno DARY